

INKANTER SANT-TEGONEC LOEGUINER

Samedi 19 janvier 2019
saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh



Numéro 80

BIBLIOTHÈQUE

Voyages

La sélection d'ouvrages de janvier et février va vous faire voyager. Que vous soyez plutôt road trip, explorateur, vacancier, curieux de découverte, aventurier, que vous poursuiviez une quête, recherchez l'exil ou soyez avide d'aventure, vous trouverez une histoire pour vous.

Livres ou DVD ; romans, documentaires, albums ou BD ; adulte ou jeunesse : profitons tous de l'hiver pour voyager.

Horaires de la bibliothèque : lundi : 10h-12h/16h30-18h30 ; mardi, jeudi et vendredi : 16h30-18h30 ; mercredi : 14h30-18h30 ; samedi : 10h-12h. Contact : Tél. 02 98 78 96 83.

bibliotheque@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh.

www.biblio-st-thegonnec-loc-eguiner.com

Exposition Photos du 19 janvier au 9 février

« Bande de Jeunes » réalisée par des collégiens de Plounéour-Ménez, à partir de la mi-janvier.

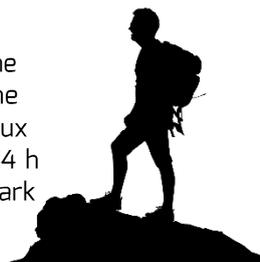
SOIREE RACLETTE

L'APEL des écoles privées organise pour la 3^{ème} année une soirée raclette suivie d'une soirée dansante animée par Event's Animation. Tarif adulte 11€, tarif enfant (-12 ans) 6€. Possibilité d'acheter les cartes repas en boulangerie.

Rendez-vous le **samedi 26 janvier** à partir de 19h, à la salle des fêtes en Saint-Thégonnec.

RANDONNEE

L'Association Saint-Thégonnec Patrimoine Vivant propose le **dimanche 27 janvier**, une randonnée pédestre, ouverte à tous. Deux circuits au choix (5 ou 10 Km). Départ à 14 h précises du parking de la salle des fêtes (Park an Iliz). Pas de covoiturage.



SENTIERS DE RANDONNEE

En cas de chutes d'arbres et autres détériorations sur les sentiers de randonnée des communes de Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner, Pleyber-Christ, Plounéour-Ménez, Plourin-lès-Morlaix et Le Cloître-Saint-Thégonnec, appelez l'association Au Fil du Queffleuth et de la Penzé au 02 98 78 45 69 ou 06 52 29 98 35 (Romain Bihan).

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES DE SAINT-THEGONNEC LOC-EGUINER

La procédure de demande de subvention pour les associations est reconduite comme l'an passé.

Il est donc demandé aux représentants des associations de bien vouloir venir retirer en mairie un dossier de demande de subvention (ou en cas d'empêchement, de solliciter à l'adresse mairie@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh un envoi électronique des documents au format pdf).

Le formulaire et ses annexes sont à compléter et à retourner au format papier uniquement, **pour le 28 janvier 2019**, au plus tard, dûment remplis pour être étudiés. Il est également demandé d'y joindre impérativement un RIB. Les services municipaux restent disponibles pour toute question ou précision relative à ces documents.

CAHIER DE DOLEANCES ET DE PROPOSITIONS

Dans le cadre d'une démarche citoyenne, un cahier de doléances et de propositions est à la disposition de la population à l'accueil des deux mairies de la commune jusqu'au jeudi 31 janvier 2019. Il est ainsi donné la possibilité aux citoyens d'exprimer leur opinion, qu'ils se reconnaissent ou non dans la mobilisation actuelle. Il est également possible d'envoyer vos doléances et propositions sur papier libre (ne pas écrire recto/verso) ou par mail (à l'adresse : mairie@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh). Ces documents seront collés sur le cahier.

Passée cette date, les doléances reçues seront transmises au Préfet, représentant de l'Etat dans le département, aux parlementaires et à l'Association des Maires du Finistère.

SYNDICAT DES EAUX DE LA PENZE

Les techniciens du syndicat vont procéder à la tournée de relevés des compteurs d'eau sur **le bourg** de Saint-Thégonnec. Aussi, vous voudrez bien veiller à dégager l'accès de votre compteur en vue de leur passage. En effet, bien qu'obligatoire, ce relevé est parfois impossible : portail fermé, chien, végétation envahissante, objets posés sur le citerneau, regard plein d'eau ou non nettoyé...

Cette tournée annuelle est l'occasion de signaler toute anomalie (fuite, consommation en hausse, problème de fonctionnement du compteur...) et de recevoir une facture réelle et non estimée.

PAROISSE

Goûter pour tous les bénévoles : équipe pastorale, équipe liturgique et de funérailles, équipes de relais de proximité, organistes, conseil économique, équipes : ossuaire, ouverture et fermeture de portes, fleurissement et entretien (église, des abords du presbytère, de son jardin), accueil des guides SPREV et crèche de Noël. Il aura lieu **le samedi 2 février 2019 à 15 heures à la maison paroissiale**. En cas d'indisponibilité, informer par un mot dans la boîte aux lettres de la maison paroissiale (face à la boulangerie Autret).

LA MISSION LOCALE DU PAYS DE MORLAIX

Un "espace jeunes" accueille les jeunes de 16 à 25 ans qui ont besoin d'informations, de conseils et de soutien dans leur orientation sociale et professionnelle. Des permanences de Yoann Dutertre ont lieu à 14 h, en mairie de Saint-Thégonnec, un mardi après-midi sur deux, les semaines paires. Contact : 02 98 15 15 50.

La prochaine permanence aura lieu le mardi 22 janvier

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Françoise Laurent, assistante sociale, assure une permanence mensuelle en mairie le premier jeudi de chaque mois, entre 9h et 12h. Sans rendez-vous. Pour tout renseignement, s'adresser au CDAS à Morlaix, 21 rue de Poulfanc.

Tél. : 02 98 88 99 90.

La prochaine permanence aura lieu le jeudi 7 février 2019.

PORTES OUVERTES DU COLLEGE DE KERZOURAT

de Landivisiau le vendredi 8 février 2019 de 17h à 20h.

DEVENIR "FAMILLE DE VACANCES"

Un enfant sur trois ne part toujours pas en vacances. Le Secours Populaire Français (Fédération du Finistère) recherche des familles prêtes à accueillir bénévolement un enfant de 6 à 10 ans l'été prochain.

Vous habitez à la campagne ou à la mer ? Accueillez un enfant. Le dispositif « Familles de vacances » du Secours Populaire Français permet aux enfants issus de milieux défavorisés âgés de 6 à 10 ans de venir en vacances dans une famille du Finistère.

Ce dispositif visant à lutter contre les exclusions fait ses preuves, puisque le Secours Populaire Français constate que beaucoup d'enfants inscrits pour la première année sont réinvités par la famille de vacances l'année suivante car des liens affectifs se créent.

Vous et votre famille souhaitez tenter l'aventure ?

L'équipe vacances du SPF29 est disponible pour vous rencontrer. N'hésitez pas à prendre contact.

**Par téléphone : 02 98 44 48 90 (mardi matin et jeudi matin)
ou par courriel : vacances@spf29.org**

DEJECTIONS CANINES



Nous constatons qu'il y a de plus en plus de déjections canines sur la voie publique. Nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité et de la civilité du propriétaire de l'animal, de ramasser ces crottes.

LES DECHETS, ÇA DEBORDE

Un Français produit chaque année 360 kg de déchets. Certains de ces déchets mettent des milliers d'années à se dégrader s'ils sont laissés dans la nature. D'où l'importance de trier, cependant aujourd'hui ça ne suffit plus. L'ère est à la réduction ! Avec de la volonté, il est simple de diminuer ses résidus destinés à l'abandon. Tout d'abord, il faut changer ses habitudes de consommation et se mettre aux fourneaux. Première astuce : achetez en vrac, par ailleurs ces produits sont souvent moins chers que les produits pré-emballés. Évitez les produits à usage unique (lingettes, assiettes en plastique, nappes en papier). Choisir des produits réutilisables et réparables. Achetez d'occasion ou louez et bien sûr compostez.

Heol vous offre un conseil neutre et gratuit pour vos projets de construction, rénovation et économies d'énergie au 38 rue du mur à Morlaix (permanence l'après-midi sur RDV). Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et www.heol-energies.org

LES TEMPS D'ÉVEIL

Les temps d'éveil proposés par le Relais Parents Assistantes Maternelles du Territoire de Morlaix se poursuivent en 2019. Ces temps d'animations, proposés au centre multi-accueil Ti Ar Bleizig, sont ouverts aux jeunes enfants accompagnés d'un assistant maternel, garde à domicile, parent, grand-parent... Voici les dates pour ce trimestre : Mardi 29 janvier, 26 février, 5, 19 et 26 mars et 2 avril.

Les inscriptions pour le trimestre se font par téléphone en contactant le RPAM au 02 98 88 17 34 .

Toutes les informations concernant ces animations ainsi que les autres actions proposées par le Relais Parents Assistantes Maternelles du Territoire de Morlaix sont sur le site Internet : www.rpam-morlaix.com.

BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT

Cette obligation légale est à effectuer à la mairie du domicile dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire, muni(e) du livret de famille et de la carte nationale d'identité.



La mairie remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement. En effet, elle sera réclamée pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, Bac, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront également l'inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Cette démarche peut aussi se faire par internet :

<https://frama.link/recensementcitoyen>.

Vous avez un projet de construction ? D'extension ? De réhabilitation ? De rénovation ?

Profitez de conseils gratuits d'un architecte !

Qu'est-ce qu'un architecte-conseil du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) ?

C'est un professionnel de l'architecture. Son travail consiste à écouter, à suggérer, à orienter votre projet dans un souci de qualité (sans se charger de la maîtrise d'œuvre).

Informations pratiques : Uniquement sur rendez-vous, tous les 1^{er} mardis du mois (5 février, 5 mars, 2 avril, 7 mai, 4 juin, 3 juillet, 4 septembre, 2 octobre, 5 novembre et 3 décembre), à Morlaix Communauté - 2b voie d'accès au port - 29600 MORLAIX.

Renseignements et prise de rendez-vous : 02 98 15 31 31

Précision utile : Le jour du rendez-vous, apportez les informations sur le projet : plans, schémas, photographies (tirage papier), extrait du PLU... Plus d'infos : www.caue-fnistere.fr.

UN BON SOL AU POTAGER

Pensez à préparer la prochaine saison pour votre potager. La vie du sol est un élément déterminant pour la santé des plantes. Un sol compact, trop serré et imperméable, empêchera les plantes de s'épanouir. Au contraire, un sol meuble, aéré, dans lequel l'eau pénétrera sans effort permettra une bonne croissance et une bonne santé de vos plantes.

Pour ce faire, pensez à :

- Utiliser du compost plutôt que des engrais minéraux : le compost améliorera la fertilité et la vie du sol en stimulant l'activité des vers de terre et des micro-organismes.

- Déposer le compost directement sur le sol en surface : les vers de terre remonteront le chercher, ce qui permettra au sol de l'assimiler.

- Couvrir votre sol pendant l'hiver : après les récoltes, inutile de tout arracher ! Coupez les plantes en place sans les déraciner et ajoutez une bonne épaisseur d'autres « déchets » verts : restes de plantes, feuilles, broyats... Ainsi, votre sol sera protégé pour l'hiver et la décomposition des déchets verts permettra aux micro-organismes et aux vers de terre de poursuivre leur travail. Au printemps, il vous suffira d'enlever ce manteau hivernal pour découvrir un sol meuble, prêt à accueillir de nouvelles plantes ou vos semis.

Fini le désherbage et le bêchage pénibles du potager au printemps : il n'y a plus qu'à semer, planter et patienter !

Pour en savoir plus sur le jardinage au naturel, consultez notre site www.jardinaunaturel.org.

Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement-CTRC Bretagne – 48 Bd Magenta – 35000 Rennes – 02 99 30 35 50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org.